

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Date de convocation : 9 octobre 2025	Nombre de membres présents : 47 absents : 36
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 27 novembre 2025	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 47  
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2025-25  
Abstentions, blancs ou nuls : 0

**OBJET : Ligne de trésorerie**

L'an DEUX MIL VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures 9 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 9 octobre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 47 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente  
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons  
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans  
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire  
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts  
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de St-Jean-d'Angély  
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha  
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE  
M. SOULISSE Philippe, suppléant de M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac  
M. PICON Philippe, suppléant de M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade  
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac  
M. DE BLEEKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU  
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente  
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha  
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers  
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac  
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie  
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire  
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré  
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON  
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts  
M. MACHEFERT Jacques, suppléant de M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE

M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire  
 M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons  
 M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie  
 M. LESAUVE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT  
 M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers  
 M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN  
 M. AVRILLAUD Laurent, suppléant de M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire  
 Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailleur-Plage  
 M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac  
 M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER  
 M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts  
 M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire  
 M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY  
 M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNE-HIERS-BROUAGE  
 M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély  
 M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes  
 M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ  
 M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes  
 M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon  
 M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES  
 M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers  
 M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 36 délégués.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON, excusée  
 M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
 M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons, excusé  
 M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron  
 M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT  
 M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé  
 M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé  
 M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade  
 M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES  
 M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes  
 M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER  
 M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN  
 M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans  
 M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade, excusé  
 M. GLENAUD Jacques, délégué du canton de Lagord  
 Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée  
 M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE  
 M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD  
 M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
 M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon  
 M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé  
 M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères  
 M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé  
 M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé  
 M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailleur-Plage, excusé  
 M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé  
 M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé  
 M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé  
 M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans  
 M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES  
 Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée  
 M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé  
 Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac  
 M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha  
 M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailleur-Plage  
 Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité moins une abstention.

M. le Président rappelle que, le 4 avril 2025, le Comité l'avait autorisé à engager le SDEER dans un contrat permettant de combler une insuffisance temporaire de trésorerie pour 2025-2026, dans la limite de 4 000 000 euros.

M. le Président explique que le SDEER a ouvert une ligne de trésorerie de 3 000 000 euros en avril 2025, pour 9 mois, auprès de la Caisse d'Epargne.

M. le Président propose au Comité de maintenir ce plafond de 4 000 000 euros et de lui donner mandat pour engager le SDEER dans des contrats de ligne de trésorerie pour la période 2026-2027.

¤ ¤

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte les propositions qui lui ont été présentées.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Le Président,  
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,  
Jean-Luc FOURRÉ,  
Vice-président*